



Le 7 juin 2013

Monsieur Andrew Treusch
Commissaire et premier dirigeant
Agence du revenu du Canada
Septième étage
Édifice Connaught
555, avenue MacKenzie
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

Objet : Demande d'information IR0102 : Estimation de l'écart fiscal

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 mars 2013.

Comme les renseignements n'existent pas sous la forme demandée par mon prédécesseur, je vous propose deux options :

1. que le Bureau du DPB indemnise l'ARC pour les frais raisonnables de préparation des renseignements requis;
2. que le Bureau du DPB ait accès aux dossiers de l'ARC afin de préparer les renseignements lui-même.

Pourriez-vous me dire laquelle de ces options est, d'après vous, la meilleure et la plus commode?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice parlementaire du budget (par intérim),

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sonia L'Heureux'.

Sonia L'Heureux

c. c. Rick Stewart, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique